SOLIDAIRES FINANCES
Centre des Finances Publiques – Local Syndical
Cité Administrative,
20 Quai Hippolyte Rossignol 77 000 Melun
Tél : 06 14 26 81 75 ou 06 58 63 21 24

Melun, le 30 janvier 2023

DÉCLARATION LIMINAIRE POUR LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU CDAS DU 30 JANVIER 2023

Madame La Présidente,

Face aux crises économiques, énergétiques, climatiques qui affectent l'ensemble des populations, actives comme retraitées dont celles de la Fonction Publique d'État, face à la baisse continue du pouvoir d'achat, l'Action Sociale doit plus que jamais répondre, au travers de ses différentes prestations, aux besoins de tous ses bénéficiaires potentiels.

Dès lors, des prestations adaptées aux attentes et des solutions aux problèmes rencontrés par les personnels dans leur vie quotidienne, personnelle et professionnelle doivent être proposées.

L'action sociale a été mise en place pour répondre aux besoins des personnels, actifs ou retraités, et de leur famille. Elle n'est pas que l'arbre de Noël ou les sorties organisées.

Elle participe au logement des personnels via des offres de logements vides ou meublés, des aides à l'installation, des prêts, etc. Elle permet l'accès à une offre de restauration collective, à des offres de vacances-loisirs pour les enfants et les familles.

Pour Solidaires Finances, l'action sociale est au cœur des préoccupations des agentes et agents de l'État, titulaires ou non, en métropole ou dans les territoires ultra-marins, en activité ou à la retraite.

Solidaires Finances continue de se battre et de revendiquer des améliorations pour l'action sociale ministérielle.

Ce qui implique aussi que les instances du CDAS bénéficient de tous les moyens nécessaires pour garantir son fonctionnement dans les meilleures conditions. Ce qui ne semble pas être le cas.

En effet, nous sommes conviés ce jour au CDAS pour déterminer le choix de l'arbre de Noël sans même connaître la condition budgétaire puisque nous n'avons aucune information précise sur le Crédit d'Action Locale (CAL) 2023 réservé pour le 77.

Un CAL approximatif nous a été indiqué mais pour Solidaires Finances cela n'est pas satisfaisant, nous ne pratiquons pas un syndicalisme approximatif. Les tarifs des prestataires eux sont biens fixes et les arbres de Noël soumis au vote ont un éventail tarifaire qui varie entre 27 200 € et 41 600 €. Nous sommes dans contexte inflationniste ayant des répercussions possibles sur les tarifs des sorties mais aussi de baisse des budgets réservés à l'action sociale, nous naviguons donc à vue.

À contrario, d'autres choses sont certaines et malheureusement au détriment des agents.

La baisse de la subvention ministérielle de 62 centimes pour la restauration collective de Montereau suscite l'incompréhension tant pour les agents que pour Solidaires Finances.

Alors que les agentes et les agents font face à une inflation croissante et subissent des pertes de pouvoir d'achat sans précédent, Solidaires Finances n'accepte pas cette baisse de subvention entraînant une hausse des tarifs de la restauration collective déjà impactée par une hausse du prix des denrées.

Solidaires Finances 77 demande le retour à la subvention ministérielle de 2,43 € pour la restauration collective de Montereau.

Dans le cadre de l'harmonisation tarifaire des repas et d'un reste à charge pour les agents le moins coûteux, Solidaires Finances 77 demande une hausse de cette subvention sur le RIAM de Melun. En effet, la tarification au plat du RIAM entraîne des tarifs plus élevés en comparaison des autres restaurants

collectifs du département, une augmentation de cette subvention permettrait ainsi de diminuer le reste à charge des agents.

Toujours en matière de restauration collective, pour faire suite à nos propos tenus lors groupe de travail du lundi 16 janvier sur le sujet, Solidaires Finances demande à la DDFiP77 de créditer 15 minutes à l'ensemble des agents fréquentant une restauration collective éloignée de leur service. Il s'agirait des sites de Montereau, Nemours, Melun Thiers, Amendes, Paierie départementale. Cette demande est motivée par une équité de traitement entre les collègues bénéficiant de la restauration sur leur site avec un accès immédiat et ceux devant se rendre dans une restauration éloignée.

Nous le voyons bien à travers le sujet de la restauration collective, l'action sociale est utile et nécessaire dans différents domaines. Dans la période que nous traversons, elle n'est ni un luxe, ni un confort mais plus que jamais une nécessité.

Aussi, Mme La Présidente, nous sommes aujourd'hui réunis pour la dernière fois dans cette configuration de représentativité syndicale. Les élections professionnelles ayant rendu leur verdict, Solidaires Finances a conforté sa 1ère place tant au niveau ministériel qu'au niveau départemental.

Avant la mise en place et l'ouverture d'un nouveau chapitre nous souhaitons aborder certains sujets essentiels pour le bon fonctionnement du CDAS.

Solidaires Finances est très attaché au dialogue social, nous souhaitons qu'il soit riche, sincère, honnête. Nous voulons travailler dans une relation de confiance avec la délégation au bénéfice de l'ensemble des agentes et agents.

Durant le mandat écoulé, nous n'avons cessé d'être convoqué le lundi ou mardi. Lors des prochaines convocations, nous souhaitons pouvoir être convoqués un jeudi ou vendredi également. Les représentants du personnel bénéficient comme les membres de la délégation de jours de télétravail. Nous sommes toutes et tous régis par le même protocole télétravail ministériel, ainsi à l'avenir nous souhaitons une rotation des convocations afin que l'annulation de jours de télétravail ne repose pas seulement sur les représentants des personnels.

Un autre aspect que nous souhaitons voir respecté : le choix des dates de groupe de travail. Lorsqu'il est demandé à la représentativité syndicale de choisir des dates de groupe de travail et que deux organisations syndicales majoritaires retiennent les mêmes dates. Nous souhaitons que ce soit ces dates de retenues et non des dates imposées par la délégation.

Comme nous l'avons indiqué, nous souhaitons travailler dans une relation de confiance. Les échanges que nous pouvons avoir par mail entre la délégation et les organisations syndicales doivent rester internes et confidentiels. Solidaires Finances n'acceptera plus que des propos écrits dans un mail à la délégation soient divulgués à des prestataires sans notre aval.

Nous faisons ici référence à la situation du psychologue M. Medori. Sans refaire l'historique des échanges, ou évoqué la situation du contrat de M. Medori, Solidaires Finances 77 ne peut que regretter sa décision de cesser sa collaboration avec notre délégation. Elle fait suite à la décision du CDAS du 11 octobre 2022 qui laisse la possibilité aux agents de choisir des consultations en présentiel ou par téléphone. M. Medori ne souhaite effectuer des consultations uniquement par téléphone. Nous tenons à rappeler que le contrat initialement conclu avec M. Medori reposait sur des rendez-vous en présentiel.

Au regard de l'évolution de l'administration, le recours aux psychologues devient malheureusement de plus en plus fréquent. Solidaires Finances 77 est favorable à la présence d'un psychologue. Nous regrettons que son financement se fasse sur le crédit de l'action sociale. Étant donné l'importance du sujet, la prise en charge de ce service doit être financée par le ministère. Nous espérons qu'une solution de remplacement pourra être trouvée pour notre département.